

de cette question au Gouvernement, en particulier au ministre de la Reconstruction et des approvisionnements. A propos, j'ai connu le ministre lorsqu'il était jeune ingénieur. Je le félicite de l'honneur qui lui a été conféré. Pour revenir à la question du charbon, le Canada doit envisager le pire hiver qu'il ait jamais connu. J'ai souligné de temps à autre au Gouvernement l'importance de dresser un programme national du combustible. Selon les dernières nouvelles, il nous sera impossible cet hiver de nous procurer de la houille aux Etats-Unis, à cause de l'interdiction de l'exportation. Les géologues américains prétendent que l'approvisionnement de charbon aux Etats-Unis ne durera pas plus de 75 ans. Le Canada ne devrait donc pas compter sur les Etats-Unis pour le charbon dont il a besoin. J'ai vu aux Etats-Unis entre vingt et vingt-cinq mille wagons immobilisés dans les ports du lac Érié. A mon sens, le moment est venu d'agir et de les mettre en marche. L'Alberta et les Provinces maritimes offrent une solution à notre problème grâce à un programme national de la houille. Bien que, comme je l'ai déjà dit, j'aie signalé pour la première fois cette question à la Chambre le 19 mars 1923, le Gouvernement ne s'en est guère occupé. Il s'agit principalement d'un problème de transport, car ce sont les provinces du centre, où il n'existe pas de charbonnages, qui manquent de houille. Les provinces de l'est devraient en expédier aussi loin vers l'ouest que possible, tandis que de son côté l'Alberta devrait faire autant dans l'autre sens. C'est maintenant au Gouvernement qu'il incombe de prendre des mesures énergiques en vue de résoudre le problème par l'utilisation de nos gisements nationaux.

Je prie l'honorable député qui a appuyé la motion de dire quelques mots à ce sujet.

M. J. R. MacNICOL (Davenport): Monsieur l'Orateur, l'énergie et la clairvoyance dont l'honorable député de Broadview (M. Church) a fait preuve en nous soumettant la présente motion lui valent les félicitations les plus chaleureuses du pays tout entier. Votre Honneur n'en mérite pas moins pour en avoir saisi la Chambre. Je tiens enfin à remercier mes collègues d'avoir permis le débat.

Avant de formuler certaines observations au ministre de la Reconstruction et des approvisionnements (M. Howe), me serait-il permis de le féliciter personnellement de l'honneur insigne qui vient de lui être conféré? A maintes reprises déjà, j'ai souligné en cette Chambre que, de tous les membres du cabinet, il est celui qui par excellence sait de quoi il parle, sait répondre à toutes les questions et possède une documentation comme peuvent s'en vanter bien peu d'entre nous. A lui donc mes plus sincères félicitations.

Ces jours derniers, il faisait une déclaration que le *Globe and Mail* vient de remettre à l'ordre du jour en la publiant dans son numéro de ce matin. Je cite:

A moins que ne reprennent bientôt la production et le transport de la houille aux Etats-Unis, nos provinces centrales sont menacées d'une véritable calamité et notre population ainsi que nos industries peuvent être réduites à des angoisses et des souffrances sans précédents.

Ces paroles du très honorable député ont plongé la population de ma région dans une grave inquiétude au sujet de l'hiver prochain. Il avait parfaitement raison de lancer cet avertissement à la population, mais il nous incombe maintenant à nous, à la Chambre des communes tout entière, de prévenir ce malheur redouté, ou du moins d'atténuer autant que possible la gravité de la situation en matière de combustible.

Nous consacrons ici beaucoup de temps à des questions peu importantes, pour ne pas dire futiles, dont le règlement importe peu à notre population. Mais en voici une qui intéresse chaque Canadien d'une façon que nous ne saurions exagérer. A mon dernier voyage chez moi, mon fournisseur de charbon m'a averti qu'il m'était inutile de lui laisser ma commande. Je suis propriétaire de divers immeubles et le confort de mes locataires dépend de moi. Pour leur sécurité, j'ai commandé des brûleurs à l'huile. Chez moi, j'ai même dû enlever deux bouilloires et les remplacer par une seule munie d'un brûleur à l'huile. Quant à moi, je pouvais le faire, mais tout le monde n'est pas dans mon cas. Dans le quartier de la ville que j'habite, une forte proportion de la population est ouvrière. Pas un sur vingt-cinq d'entre eux ne réussirait à trouver l'argent nécessaire à l'installation d'un brûleur à l'huile. Ils sont forcés de chauffer au charbon. C'est un problème d'envergure pour 90 à 95 p. 100 de notre population. Ce sont eux qui souffriront surtout du manque de houille. Les 5 p. 100 qui restent pourront peut-être se procurer des installations à l'huile. Ils ne souffriront pas s'ils réussissent à se procurer le pétrole, mais la grande majorité des Canadiens, surtout d'Ontario et de Québec, provinces qui ne produisent pas de houille, risquent de s'en passer.

Je suis peiné d'apprendre que le charbon bitumineux qu'on devait extraire du nord ontarien ne sera pas disponible. On a découvert qu'il est tellement humide que le coût de production serait bien supérieur à sa valeur. Ce sera une dure épreuve pour la région car, l'honorable député de Témiskamingue (M. Little) le dira sans doute, s'il prend la parole sur cette question, les gens de sa circonscription comptaient obtenir leur houille du nord d'Ontario. Sous quelque aspect qu'on envisage